

Résidence sociale « Iles Bleues »

31 rue du Cabernet
34980 SAINT CLEMENT DE RIVIERE

Nos missions :

La résidence sociale est une **solution de logement accompagné** permettant un accompagnement individualisé dans la perspective d'un accès au logement ordinaire. La mission est d'accueillir, de loger et d'accompagner les résidents dans leur projet de relogement. Le résident doit conserver un référent social pour l'accompagnement global: Service Départemental des Solidarités, CCAS, ADEPAPE 34, APIJ, Mission Locale, RU, CEJ, CHU ... **La durée d'occupation est de 24 mois maximum.**

Pour qui :

La résidence sociale « Iles Bleues » s'adresse plus particulièrement à des ménages ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques, mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire. Le principe de la résidence sociale est d'être la dernière étape dans l'accès à un logement dans le parc social ou privé.



Conditions d'admissions

Orientation : SIAO, Action logement, Conseil Départemental et Communauté de commune du grand Pic St Loup

- Etre en situation régulière
- Avoir et maintenir des droits ouverts et des documents en cours de validité.
- Avoir une autonomie suffisante pour occuper un logement.
- Gérer ses rendez-vous médicaux et administratifs de manière autonome
- Posséder un compte courant.
- Avoir des ressources régulières et suffisantes pour pouvoir s'acquitter de la redevance locative tous les mois.
- Etre en capacité de pouvoir payer le dépôt de garantie ou faire une demande de FSL, de visale ou de locapass.
- Ne pas avoir de dettes financières non maîtrisées.
- Assurer l'hygiène personnel et celle du logement
- Entretien son logement de manière régulière.
- Avoir un comportement compatible avec la vie en collectivité.



Nos logements :

Les 38 appartements affectés à la résidence sociale sont des types T1', T1 bis et T2 qui proposent des surfaces différentes :

- 28 logements T1' d'une surface minimum de 19 m²
- 8 logements T1 bis d'une surface minimum de 26 m²
- 2 logements T2 d'une surface minimum de 45 m²

Les logements sont équipés d'une salle d'eau, d'un WC, d'une kitchenette. Ils sont meublés avec un couchage, une table, des chaises ; placards aménagés.

	T1'	T1 BIS	T2 C/FS+2	T2 FS+3
LOYER 2025	432,92 €	475,52 €	487,77 €	527,19 €
Charges 2025	92,93 €	103,26 €	113,59 €	113,59 €
Laverie				
Amortissement mobilier	30€	32€	35€	35€
TOTAL REDEVANCE LOCATIVE	555,85 €	610,78 €	636,36 €	675,78 €
DEPOT GARANTIE	525,85 €	578,78 €	601,36 €	640,78 €

Intervenants sociaux sur site :

Equipe sociale :

- **Maryline BLANQUET** – CESF et gestionnaire de la résidence 1 ETP

m.blanquet@gammes.org

L'équipe support :

Notre service de Gestion Locative assure la comptabilité et la prise en charge des opérations de maintenances et d'entretien des logements par la mise à disposition de techniciens.

Un service d'astreinte est mobilisable en dehors des horaires d'ouverture de la structure pour des situations d'urgence.

Un chef de service assure la coordination de l'équipe des intervenants sociaux sur l'ensemble de nos dispositifs.